



**MEETING NATIONAL DE NAGE AVEC PALMES
CHAMPIONNATS REGIONAUX ILE-DE-FRANCE / PICARDIE
VERSAILLES
18 ET 19 AVRIL 2015**

▪ **Date de la compétition**

Samedi 18 et dimanche 19 avril 2015

Ouverture des portes : samedi 14h30, dimanche 8h00 (matin) et 13h30 (après-midi)

Début des épreuves : samedi 15h30, dimanche 9h00 (matin) et 14h15 (après-midi)

▪ **Lieu de la compétition**

Piscine Olympique Montbauron

17 rue Jacques Boisseau

78 000 – Versailles

▪ **Equipements**

Bassin 50m, 6 couloirs

Chronométrage électronique

Compresseur : OUI

▪ **Catégories d'âges concernées**

Toutes catégories

▪ **Programme**

Programme de la compétition		
samedi	dimanche	
Session 1	Session 2	Session 3
50 AP	50 BI	50 SF
1500 SF	800 SF	400 SF
100 BI	100 SF	100 IS
200 SF	400 IS	200 BI
	4 x 200 SF	4 x 100 SF

▪ **Règlement sportif**

Cette compétition est au programme national comme un meeting national. Elle sera donc sélective pour les équipes de France junior et senior (voir circulaire n°18).

Un nombre de **6 engagements individuels** maximum par nageur (en dehors des relais) est autorisé sur la totalité de cette compétition.

▪ **Classement**

Un classement individuel sera réalisé à l'issue de chaque course.

Le classement est réalisé sur les bases de la table de cotation unique (2014).

▪ **Engagements**

Ils seront à réaliser par un responsable de club sur le site d'E-N@P au lien suivant : www.e-n@p.fr, avant le **mardi 14 avril 2015 (23h59)**.

Les clubs non affiliés à la FFESSM ne peuvent participer à cette compétition.

Les clubs extérieurs au comité régional Ile de France – Picardie devront s'acquitter de frais d'engagement à hauteur de **5€ par épreuve** concourue (relais compris).

▪ **Résultats**

Ils seront disponibles dans les jours suivants la compétition, sur le site du comité régional de nage avec palmes : <http://nageavecpalmes.idfp.free.fr/> et sur le site de la commission nationale.

▪ **Récompenses**

Pour le championnat régional IDFP : une récompense sera attribuée aux trois premiers nageurs et trois premières nageuses des catégories benjamin, minime, cadet et espoir. Un podium désignant le titre de champion d'Ile de France / Picardie, de second et de troisième sera effectué à l'issue du classement toutes catégories confondues.

Les clubs hors Ile de France/Picardie se verront remettre un trophée pour leur participation.

Pour le meeting national : selon le règlement des meetings nationaux (circulaire n°18)

▪ **Officiels**

Un officiel par club par tranche (même incomplète) de huit nageurs pour les clubs de l'IDF/Picardie.

Les clubs hors IDFP sont dispensés de présenter un juge.

Déléguée de la compétition :

Valérie Morin